

COMMUNE DE CHARDONNE

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Plan de constatation de la nature forestière


plan no 2

Approuvé par la Municipalité de Chardonne dans sa séance du - 3 MARS 2025	Soumis à l'enquête publique du - 8 MARS 2025 au - 7 AVR. 2025
Syndic:   Secrétaire:  	Syndic:   Secrétaire:  
Adopté par le Conseil Communal de Chardonne dans sa séance du	Approuvé préalablement par le Département compétent Lausanne, le
Président:	Le Chef du Département:
Vevey, décembre 2024	Mis en vigueur le

Echelle : 1:1000
30'850.09




Légende :

 Aire forestière statique (18 LAT) selon constatation de la nature forestière (art. 24 LVLFo)

Approuvé par l'inspecteur forestier du 5ème arrondissement Cugy, le 28.02.2025

Direction générale de l'environnement
Inspection des forêts du 5ème arrondissement
Route de Morrens 8
1053 Cugy

Nicolas BORGEAUD
Ingénieur géomètre breveté

L'inspecteur: 



COMMUNE DE CHARDONNE

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Plan de constatation de la nature forestière

plan no 3

Approuvé par la Municipalité de Chardonne dans sa séance du - 3 MARS 2025	Soumis à l'enquête publique du - 8 MARS 2025 au - 7 AVR. 2025
Syndic :  	Secrétaire :  
Adopté par le Conseil Communal de Chardonne dans sa séance du	Approuvé préalablement par le Département compétent Lausanne, le
Président :	Le Chef du Département :
Secrétaire :	Mis en vigueur le
Echelle : 1:1000	
Vevey, décembre 2024	30'850.09

Légende :

 Aire forestière statique (18 LAT) selon constatation de la nature forestière (art. 24 LVLFo)

Approuvé par l'inspecteur forestier du 5ème arrondissement
Cugy, le 28.01.2025

Direction générale de l'environnement
Inspection des forêts du 5ème arrondissement
Route de Morrens 8
1053 Cugy

Nicolas BORGAUD
Ingénieur géomètre breveté

Plan établi sur la base des données cadastrales de 30.08.2024 / Sources : Géodonnées Etat de Vaud



COMMUNE DE CHARDONNE

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Plan de constatation de la nature forestière

plan no 4

Approuvé par la Municipalité de Chardonne dans sa séance du ... - 3 MARS 2025	Soumis à l'enquête publique du - 8 MARS 2025 au - 7 AVR. 2025
Syndic :  Secrétaire : 	Syndic :  Secrétaire : 
Adopté par le Conseil Communal de Chardonne dans sa séance du	Approuvé préalablement par le Département compétent Lausanne, le
Président :	Le Chef du Département :
Secrétaire :	Mis en vigueur le
Vevey, décembre 2024	Echelle : 1:1000 30'850.09



Légende :

 Aire forestière statique (18 LAT) selon constatation de la nature forestière (art. 24 LVLfo)



COMMUNE DE CHARDONNE

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL


Plan de constatation de la nature forestière

plan no 5

Approuvé par la Municipalité de Chardonne dans sa séance du 3 MARS 2025.	Soumis à l'enquête publique du 8 MARS 2025 au 7 AVR. 2025
Syndic:  	Secrétaire:  
Adopté par le Conseil Communal de Chardonne dans sa séance du ...	Approuvé préalablement par le Département compétent Lausanne, le ...
Président: ...	Le Chef du Département: ...
Mis en vigueur le ...	
Echelle : 1:1000	
Vevey, décembre 2024	30'850.09




Légende :

 Aire forestière statique (18 LAT) selon constatation de la nature forestière (art. 24 LVLFo)

Approuvé par l'inspecteur forestier du 5ème arrondissement Cugy, le 20.02.2025

Direction générale de l'environnement
Inspection des forêts du 5ème arrondissement
Route de Morrens 8
1053 Cugy

 Nicolas BORGEAUD
Ingénieur géomètre breveté



Plan établi sur la base des données cadastrales de 30.08.2024 / Source Géodonnées Etat de Vaud

